

C'est le même scénario qui se répète inlassablement deux fois par an. Le 1^{er} janvier et le 1^{er} juillet on nous annonce les traditionnelles hausses des prix. Celles qu'il est impossible d'éviter, parce que « tout augmente ma pauvre dame » : essence, tabac, billets de train. Idem pour le timbre, dont La Poste s'apprête à augmenter le prix « fortement ». On a toutefois un peu de répit : ça ne devrait pas intervenir avant le 1^{er} janvier 2015. Pour l'électricité, il faudra juste attendre l'automne, mais on nous promet qu'on ne sera pas déçu : l'augmentation des tarifs s'annonce conséquente. Quant à l'indice des prix à la consommation, selon l'INSEE il ne serait « que » de 0,7 % sur un an. De quoi se plaint-on ? Rappelons toutefois que l'INSEE a la bonne idée de mélanger dans cet indice, le prix de l'électroménager ou des véhicules avec celui de la farine, des fruits et légumes ou des laitages... Ridicule... Car oui, les prix des produits de consommation courante augmentent régulièrement, eux. Contrairement au salaire de la caissière. C'est d'ailleurs sans doute pour ça que la famille Mulliez, propriétaire du groupe Auchan, est la première fortune de France avec 38 milliards d'euros. Quand on sait que le groupe compte 302 500 collaborateurs dans 15 pays, en versant une prime de 60 000 euros par personne, la famille Mulliez détiendrait encore 18 milliards d'euros.

Un vent de folie souffle sur la France

Très nombreux sont ceux qui s'interrogent sur ce vent de folie qui semble s'abattre sur la France, et Calais n'est pas épargné. Un phénomène qui déstabilise, amène à s'interroger sur la direction que prend la société dans laquelle nous vivons, un état de fait qui s'est renforcé sur cette dernière période et plus encore ces jours derniers.

Les cheminots montrés du doigt, taxés de profiter d'un système qui les rendrait plus nantis que les autres Français, accusés de vouloir empêcher les jeunes de passer le bac...

Les juges qui décident d'entendre l'ancien président Nicolas Sarkozy accusés d'être de dangereux gauchistes, d'utiliser des méthodes d'investigations indignes de notre époque, de crime de lèse-majesté à l'égard d'un ancien président de la République...

Les marins de la SNCM agressés à coup de cailloux par des commerçants corses, coupables de toutes les difficultés de l'économie insulaire...

Les intermittents du spectacle montrés du doigt, accusés de bénéficier de la solidarité de salariés qui gagneraient moins qu'eux, profitant d'un système spécifique où quelques heures de cotisations permettraient de percevoir des allocations pendant des années...

Les migrants, les no border, les associations humanitaires, chassés dans des conditions de violence inappropriées à l'évacuation d'un simple lieu de distribution de nourriture, accusés de squatter la maison des pauvres gens, coupables de montrer aux yeux de tous leur misère, leurs souffrances...

Peut-être effectivement un vent de folie, mélange savant de soleil revenu, de

Coupe du monde de football, de consommation plus importante de boissons...

A moins tout simplement que la réalité soit toute différente. Que la crise dans laquelle nous vivons depuis trop longtemps n'engendre de nouveaux rapports aux autres. Que la bataille des idées menée depuis tant d'années par le patronat, les forces de l'argent et les formations politiques qui les soutiennent, ait marqué les esprits au point d'en faire disparaître l'idée même d'analyse objective des faits.

Les cheminots sont montrés du doigt, mais c'est la SNCF qui semble être accusée d'avoir laissé circuler des trains en gare de Brétigny, alors même que des rapports montraient le très mauvais état des voies...

Les juges sont accusés d'oser demander des comptes à un ancien président pourtant au cœur d'un dépassement de compte de campagne pour les élections présidentielles, avec circonstances aggravantes depuis qu'un système de fausses factures (destinées à alimenter directement ladite campagne) portant sur des millions d'euros a été découvert. Il s'agit bien ici d'un double détournement de la loi.

Les intermittents sont cloués au pilori, alors que les premiers bénéficiaires du système sont les grosses sociétés de production liées aux principales chaînes de télévision, les grandes compagnies cinématographiques. Ainsi ce sont dramatiquement les petits qui trinquent, quand quelques-uns continuent à se partager des bénéfices construits en partie sur le dos du système de solidarité.

L'État et d'autres, accusent les associations humanitaires et les migrants de

mille maux, quand ce même État se montre incapable de traiter le problème autrement que par la force. Une force inutile et particulièrement inappropriée en l'espèce, puisque que ceux qui ont été évacués sont déjà revenus.

A moins encore que ceux qui ont l'esprit et le cœur à gauche, bousculés dans les fondements même de leurs pensées par tant de renoncement, n'aient fait le choix de laisser filer ?

Nous sommes au cœur du problème, de ce problème qui consiste pour tous ceux qui défendent et profitent du capital, de reprendre le moindre avantage acquis, de porter le plus de coups possible pour étourdir et ensuite faire accepter de nouveaux reculs de civilisation.

L'histoire montrera à tous ceux qui veulent comprendre, qu'en de telles circonstances ça n'est jamais la démission qui a permis de faire face, mais bien la résistance. Chacune et chacun se doit, là où il en a la possibilité, de faire entendre une autre voix.

Non, les cheminots ne sont pas des nantis, ce sont des salariés dont on veut détruire l'outil de travail pour que quelques grandes compagnies fassent de gros bénéfices.

Non les migrants, les No border... ne sont pas des hérétiques d'un nouveau genre, ils ne sont pour les uns que les victimes d'un système où l'argent vaut plus que la vie, pour les autres des combattants pour un autre monde.

Si chacun d'entre nous participe, à sa manière, à une opération de résistance, ce sera autant de coups qui seront portés aux profiteurs en tous genres. A chacun de comprendre que si nous attendons que d'autres agissent à notre place, nous pouvons attendre longtemps.

Le dessin

FACE A L'AUSTERITE,
RASSURER LES PLUS MODESTES



On y pense

L'équipe du Rusé est à la recherche de nouvelles plumes pour continuer l'aventure du Rusé à partir de septembre prochain. Alors si vous avez des dons d'écriture, si la rédaction de quelques brèves ou d'articles plus longs ne vous fait pas peur, réfléchissez-y et revenez vers nous rapidement soit directement soit en nous faisant un mail à l'adresse du Rusé :

leruse62@leruse.fr

On compte sur vous

On le note

Ce vendredi 11 juillet est le dernier jour d'ouverture de l'Atelier avant des vacances bien méritées.

Toute l'équipe vous donne d'ores et déjà rendez-vous en septembre pour la reprise.

D'ici là, reposez-vous bien...

On le note

Cette fois ça y est, ce numéro du Rusé est le dernier avant les vacances.

L'équipe du Rusé prend un repos bien mérité et suspend la parution de votre petit journal tout l'été. Mais rassurez-vous, on vous promet d'être de retour en septembre avec une équipe renouvelée, de nouvelles plumes... D'ici là, pensez à nous faire remonter toutes les infos qui vous semblent mériter que le Rusé s'y intéresse de plus près...

Politique

Conseils municipal et portuaire : retour sur les points forts...

Deux conseils ont réuni les élus avant la pause estivale : le conseil municipal et le conseil portuaire. Retour sur le contenu des débats.

Conseil municipal

Un conseil d'avant congés, sans dossiers de fonds mais permettant néanmoins d'interroger. L'approbation d'un règlement intérieur des plus classiques, rappelant les articles de lois essentiels au bon déroulement des travaux et les droits et devoirs de chacun. L'occasion pour les élus Communistes et Républicains de demander la mise en place d'une commission spéciale dans le cadre d'une éventuelle prise de compétence plaine par la communauté d'agglomération. Une demande entendue.

Une délibération concernant le site de l'ancienne maison de retraite avenue Coubertin, la demande des élus Communistes et Républicains de pouvoir discuter de l'aménagement global et pas seulement au cas par cas. Une délibération concernant l'éco quartier Descartes et de nombreuses questions sur l'avancée de la commercialisation. Les travaux d'aménagement avance, mais vous n'en saurez pas plus sur la commercialisation : la majorité n'avait pas les chiffres. C'est ballot quand même, un dossier majeur dont on ne connaît pas les tenants et les aboutissants.

Vint ensuite la délibération relative à l'aménagement du front de mer. L'occasion pour plusieurs

élus de rappeler l'engagement d'un référendum sur la question. Puis un questionnement logique sur le dossier. Jacky Hénin fit comprendre que l'on mettait la charrue avant les bœufs. L'important étant d'abord de savoir si le Palais des congrès se fera, ensuite de dimensionner les voiries et aménagements en fonction de la réponse des Calaisiens. « Avec cette délibération vous voulez nous faire croire que Palais des congrès ou pas le dimensionnement des voiries sera le même, ce qui apparaît peu pertinent ». La majorité resta évidemment droite dans ses bottes et vota en bloc.

Des délibérations relatives aux personnels amenèrent les élus Communistes et Républicains à voter contre. Il s'agit en permanence pour la ville de faire croire qu'elle ne trouve pas de personnel statutaire compétent pour pouvoir recruter ensuite des contractuels. Une manière déguisée de remettre en cause le statut de la fonction publique et de promouvoir non plus l'accès égal pour tous à la fonction publique mais le recrutement par copinage. L'une des délibérations visant à regrouper la direction du théâtre et la direction du centre Gérard Philippe amena les élus Communistes et Républicains à exprimer leur désaccord et à réaffirmer la nécessité de maintenir la vocation du centre culturel tourné vers les musiques actuelles.

L'unanimité se fit sur l'accueil de moutons dans l'enceinte du Fort Nieulay. Puis le compte administratif (photo de l'état des finances de la ville à un moment donné) fut adopté. Un compte qui laisse

apparaître une tension plus importante dans les comptes de la ville et une dette qui au final n'a jamais diminué. C'est sur le vote des subventions aux associations que se termina le conseil.

Conseil portuaire

Une première intervention amena Jacky Hénin à proposer qu'une motion de soutien à My Ferry Link soit initiée par le conseil et recueille le soutien de tous. Une question qui fit dire à madame le maire que la question pourrait être traitée en questions diverses. Chacun appréciera.

Puis l'examen d'un dossier lourd, celui de la nouvelle concession et des travaux à venir. Un exposé long et intéressant permis de bien percevoir l'importance du chantier. 923 millions d'euros au total, pour une participation régionale de plus de 310 millions d'euros, des emprunts à hauteur de plus de 510 millions d'euros. Une réalité qui fit dire au président de la région que l'augmentation des coûts prévisibles du chantier de plus de 100 millions d'euros rendait une intervention de l'État nécessaire.

Un avis appuyé par Jacky Hénin qui devait relever que dans les chiffres avancés, démonstration semble être faite que le grand gagnant au niveau des recettes fiscales sera l'État. Dans ce contexte l' élu devait déclarer que la demande de financement complémentaire de la région auprès de l'État (d'un montant de 100 millions d'euros) était parfaitement fondée.

Poil à gratter

Procès en sorcellerie

Qui ne connaît pas l'expression : « chassez le naturel, il revient au galop » ? Une expression qui pour la circonstance sied bien à madame la sénatrice maire. Alors qu'elle venait d'annoncer une aide municipale pour le CRUFC (aide spécifique qui n'a jamais été présentée comme telle au conseil municipal évitant ainsi tout débat), une attitude qui pouvait la faire apparaître comme la gentille de service, voilà qu'elle en profite pour demander qu'en contrepartie on vire untel et untel au prétexte qu'ils auraient dit du mal d'elle.

En agissant de la sorte, la mairesse accrédite d'abord l'idée que la ville de Calais devient gestionnaire de fait (la question du soutien abusif à une entreprise en difficulté est même posée), ce qui pourrait amener certains débiteurs à se retourner vers ceux qui ont le vrai pouvoir : la ville. Ensuite concernant l'éviction demandée de deux membres, que ne l'a-t-elle fait hier quand le président qu'elle avait mis en place s'octroyait des frais de déplacements importants ? Et pourquoi ne demande-t-elle pas le départ du capitaine du navire ? Et depuis quand n'a-t-on plus le droit de critiquer en démocratie ?

Surdité

A l'occasion du conseil d'agglomération d'avril de cette année, Jacky Hénin a sollicité publiquement le président. Il souhaitait obtenir des informations concrètes concernant la solidité financière de la société ADEVIA, devenue depuis Territoire 62. Rappelons quand même que le contribuable du Calais est actionnaire dudit organisme, et qu'il lui a

consenti des avances de trésoreries ainsi que des garanties d'emprunts non négligeables. Engagement était alors pris de lui fournir les informations dans les meilleurs délais. Il attend toujours et devra probablement avoir recours au courrier recommandé avec accusé de réception.

Surdité qui gagne

A l'occasion du dernier conseil d'administration du CCAS en date du 23 juin 2014, Jacky Hénin, toujours lui, a demandé à Madame Bouchart la communication des éléments chiffrés relatifs au fonctionnement du service d'aide à domicile. Heures servies en 2013, personnel, heures servies en 2014... Des informations devant permettre de mieux comprendre les difficultés du service. Depuis, silence radio. Peut-être ne s'agit-il que d'un oubli, à moins que les chiffres ne soient parlants.

Le temps de la réflexion

Au moins nous pouvons penser que la réponse sera bien argumentée. Le lendemain de la tenue du conseil d'agglomération portant élections des commissions (le 18 avril), Jacky Hénin (en son nom et au nom de ses collègues Virginie Quenez et Laurent Roussel) sollicitait téléphoniquement le Sous-Préfet de Calais. Il lui faisait part de son étonnement quant au déroulement du processus électoral à l'agglomération, processus qui a même vu la ville de Calais désigner la candidate du FN pour une commission alors qu'il devait y avoir élection. Il faisait part au représentant de l'état de sa volonté d'interpeler le préfet pour obtenir un avis circonstancié. Suivi un courrier daté du 22 avril. Mi-juin

inquiet de ne toujours pas avoir de réponse, les élus d'opposition interplétaient de nouveau téléphoniquement le Sous-Préfet et renvoyaient une copie du courrier au cas où (on ne sait jamais). Une démarche qui fera dire au Sous-Préfet : « Je ne vous ai pas oublié... Vous allez avoir une réponse... ». Apparemment, La Poste a de gros problèmes car le courrier réponse n'est toujours pas arrivé.

Subvention inutile

Dans la presse en date du 5 juillet 2014 on apprenait que l'association Julien créée par Micheline Marque en 2009 pour sensibiliser les jeunes sur les dangers des drogues, cessait ses activités. Une dissolution que Mme Marque, la présidente expliquait par un « autre projet de vie » qu'elle souhaite mener, et par un manque de moyens accordés par la municipalité déplorant une subvention de 650 €. Une décision qui semble réfléchi. Sauf que... Sauf que lors du conseil communautaire du 20 juin 2014, les élus ont voté une subvention de... 5 000 € à l'association, destinée à « organiser des séances de sensibilisations et de témoignages pour le jeune public », à « sensibiliser aux comportements à risque au sein des entreprises », à organiser des actions « d'accompagnement de l'entourage de l'utilisateur de drogue ». Une somme conséquente dont on se demande bien ce qu'elle va devenir... Et on se demande aussi pourquoi Mme Marque qui savait qu'elle était sur le point de dissoudre son association n'en a pas averti les services de l'agglomération. Un oubli sans doute. Car on n'imagine pas que Philippe Blet accepterait de verser cette somme à une association dissoute. Quand bien même serait-ce celle d'une amie...